



Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants

Distr. générale
27 août 2020
Français
Original : anglais

Réunion des États parties

Huitième réunion

Genève, 22 octobre 2020

Point 5 de l'ordre du jour provisoire

**Élection, conformément aux articles 7 et 9 du Protocole facultatif
se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines
ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, des 12 futurs
membres du Sous-Comité pour la prévention de la torture
qui remplaceront les membres dont le mandat arrive
à expiration le 31 décembre 2020**

Élection de 12 membres du Sous-Comité pour la prévention de la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants

Note du Secrétaire général

1. En application des articles 7 et 9 du Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, le Secrétaire général convoquera à l'Office des Nations Unies à Genève, le 22 octobre 2020, la huitième réunion des États parties au Protocole facultatif, au cours de laquelle seront élus, parmi la liste des candidats désignés par les États parties (voir chap. II), les 12 futurs membres du Sous-Comité pour la prévention de la torture qui remplaceront ceux dont le mandat expirera le 31 décembre 2020 (voir chap. I). Treize membres continueront de siéger au Sous-Comité jusqu'au 31 décembre 2022 (voir chap. III).
2. En outre, en application du paragraphe 12 de la résolution 68/268 de l'Assemblée générale, la situation actuelle en ce qui concerne la composition du Sous-Comité, rendant compte de l'équilibre entre les sexes et de la répartition géographique des experts, de la représentation des différents systèmes juridiques et de la période d'exercice des membres actuels, figure aux chapitres I et III du présent document. Les notices biographiques des membres actuels, qui comprennent un résumé de leur expérience professionnelle, sont disponibles sur la page Web du Sous-Comité (<https://www.ohchr.org/EN/HRBodies/OPCAT/Pages/Membership.aspx>).
3. Au paragraphe 13 de sa résolution 68/268, l'Assemblée générale a encouragé les États parties à veiller, lors de l'élection d'experts des organes conventionnels, à ce qu'il soit tenu compte dans la composition de ces organes, comme le prévoient les instruments pertinents relatifs aux droits de l'homme, d'une répartition géographique équitable, d'une représentation des différentes formes de civilisation et des principaux systèmes juridiques, d'une représentation des sexes équitable et de la participation d'experts handicapés.



I. Membres du Sous-Comité pour la prévention de la torture dont le mandat expire le 31 décembre 2020

4. On trouvera des informations sur l'expérience professionnelle des membres et les différents systèmes juridiques représentés ainsi que d'autres données biographiques sur la page Web du Sous-Comité, à la rubrique « Membership », en cliquant sur le nom de chacun des membres (www.ohchr.org/EN/HRBodies/OPCAT/Pages/Membership.aspx).

<i>Membre</i>	<i>Pays de nationalité</i>	<i>Membre depuis</i>
Cheikh Tourad Abdel Malick	Mauritanie	30 novembre 2019
Satyabhoosun Gupt Domah	Maurice	1 ^{er} janvier 2017
Malcolm Evans	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	24 août 2009
Daniel Fink	Suisse	25 avril 2018
María Dolores Gómez	Argentine	1 ^{er} janvier 2017
Marina Langfeldt	Allemagne	8 janvier 2020
Petros Michaelides	Chypre	1 ^{er} janvier 2017
Kosta Mitrovic	Serbie	1 ^{er} janvier 2017
Abdallah Ounnir	Maroc	1 ^{er} janvier 2017
June Caridad Pagaduan Lopez	Philippines	1 ^{er} janvier 2013
Zdenka Perović	Monténégro	1 ^{er} janvier 2017
Victor Zaharia	République de Moldova	1 ^{er} janvier 2013

II. Liste des personnes désignées par les États parties

5. Conformément à la procédure prévue au paragraphe 3 de l'article 6 du Protocole facultatif, le Secrétaire général a, dans une note verbale datée du 18 mai 2020, invité les États parties à présenter des candidats pour l'élection des 12 membres du Sous-Comité au plus tard le 18 août 2020. Tous les curriculum vitae reçus à cette date figurent dans le présent document (voir annexe). Des additifs à la présente note seront publiés pour les candidatures reçues après le 18 août 2020.

6. En application du paragraphe 3 de l'article 6 du Protocole facultatif, on trouvera ci-dessous la liste des noms, par ordre alphabétique, des candidats présentés pour l'élection au Sous-Comité, avec indication de l'État partie qui les a désignés.

<i>Candidat(e)</i>	<i>Désigné(e) par</i>
Cheikh Tourad Abdel Malick ^a	Mauritanie
Massimiliano Bagaglini	Italie
Marie Brasholt	Danemark
Mario Luis Coriolano ^b	Argentine
Jakub Julian Czepek	Pologne
Satyabhoosun Gupt Domah ^a	Maurice
Kadidia Doucoure Traoré	Mali

<i>Candidat(e)</i>	<i>Désigné(e) par</i>
Ammar Dwaik	État de Palestine
Marco Feoli Villalobos	Costa Rica
Daniel Fink ^a	Suisse
Akouavi Inès Laurenda Hadonou Toffoun	Bénin
Marina Langfeldt ^a	Allemagne
Kosta Mitrovic ^a	Serbie
Ioana Mihaela Morar	Roumanie
Aisha Shujune Muhammad ^b	Maldives
Andrew Christoffel Nissen	Afrique du Sud
Abdallah Ounnir ^a	Maroc
Zdenka Perović ^a	Monténégro

^a Membre actuel.

^b Ancien membre.

III. Membres qui continueront de siéger au Sous-Comité pour la prévention de la torture jusqu'au 31 décembre 2022

7. On trouvera des informations sur l'expérience professionnelle des membres et les différents systèmes juridiques représentés ainsi que d'autres données biographiques sur la page Web du Sous-Comité, à la rubrique « Membership », en cliquant sur le nom de chacun des membres (www.ohchr.org/EN/HRBodies/OPCAT/Pages/Membership.aspx).

<i>Membre</i>	<i>Pays de nationalité</i>	<i>Membre depuis</i>
Patricia Arias	Chili	1 ^{er} janvier 2019
Carmen Comas-Mata Mira	Espagne	1 ^{er} janvier 2019
Marija Definis-Gojanovic	Croatie	1 ^{er} janvier 2015
Hamet Saloum Diakhate	Sénégal	1 ^{er} janvier 2019
Roberto Michel Fehér Pérez	Uruguay	1 ^{er} janvier 2015
Suzanne Jabbour	Liban	1 ^{er} janvier 2019
Gnambi Garba Kodjo	Togo	1 ^{er} janvier 2015
Nika Kvaratskhelia	Géorgie	1 ^{er} janvier 2019
Catherine Paulet	France	27 janvier 2014
María Luisa Romero	Panama	1 ^{er} janvier 2019
Nora Sveaass	Norvège	1 ^{er} janvier 2015
Juan Pablo Vegas	Pérou	1 ^{er} janvier 2019
Sophia Vidali	Grèce	1 ^{er} janvier 2019

Annexe

Curriculum vitae des candidats*

Cheikh Tourad Abdel Malick (Mauritanie)

[Original : français]

Date et lieu de naissance

18 mars 1965, à Nema (Mauritanie)

Langue(s) de travail

Français (excellent), arabe (excellent), anglais (moyen)

Études

Titulaire d'un diplôme d'études approfondies en droit international public, j'occupais jusqu'au 11 juin 2018 le poste de Commissaire aux droits de l'homme (Ministre) dans le gouvernement de mon pays, période au cours de laquelle j'ai eu à superviser la mise en place du Mécanisme national de prévention de la torture. J'ai également exercé en qualité de Directeur des droits de l'homme pendant deux années au Ministère de la justice, ce qui m'avait permis de me familiariser avec l'administration pénitentiaire ainsi que les procédures de la détention et visité plusieurs lieux de privation de liberté.

Situation/fonction actuelle

Je suis actuellement expert consultant et en cette qualité je fus chargé par plusieurs partenaires d'apporter un appui technique aux institutions nationales des droits de l'homme : par exemple, la supervision d'ateliers pour le compte du Mécanisme national de prévention de la torture sur financement de la Coopération allemande (GIZ) et l'élaboration d'un plan d'action pour le compte de la Commission nationale des droits de l'homme sur financement du bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme.

Principales activités professionnelles

Juriste de formation, j'ai eu à occuper de 2000 à 2015 les postes de chef de service, directeur et directeur général des droits de l'homme.

Je fus également membre fondateur de la Commission nationale des droits de l'homme (de 2007 à 2013), principale interface des mécanismes internationaux des droits de l'homme de 2007 à 2018 et membre de plusieurs commissions dont celle chargée de rédiger la loi instituant le Mécanisme national de prévention de la torture. J'ai également été l'un des principaux rédacteurs des rapports destinés aux organes de traités et présenté au nom de mon pays plusieurs de ces rapports dont le dernier devant le Comité pour l'élimination de la discrimination raciale en mai 2018. Actuellement, comme déjà souligné, je fournis des services de conseil dans le domaine des droits de l'homme.

Autres activités principales dans les domaines en relation avec le mandat du Sous-Comité pour la prévention de la torture

J'ai participé à plusieurs manifestations et ateliers organisés par l'Association suisse pour la prévention de la torture (APT) et à d'autres événements dans le domaine de la prévention de la torture.

Je fus coordonnateur du projet « Accès à la justice aux pauvres », exécuté en partenariat avec la Banque mondiale entre 2007 et 2008. Ce projet a permis la réalisation

* Les curriculum vitae ne sont pas revus par les services d'édition.

par certaines organisations de défense des droits de l'homme de plusieurs actions au profit de personnes privées de liberté.

Membre du Sous-Comité pour la prévention de la torture depuis le 10 février 2020, j'ai participé à la première session de l'année 2020 et supervisé plusieurs travaux dans le cadre de ma mission de rapporteur pour le pays.

J'ai aussi contribué aux échanges ayant abouti à la formulation d'avis et de conseils du Sous-Comité pour la prévention de la torture à l'intention des États parties et des mécanismes nationaux de prévention de la torture sur la situation des personnes privées de liberté dans le contexte du COVID-19, entre autres activités.

Liste des publications les plus récentes dans les domaines en relation avec le mandat du Sous-Comité pour la prévention de la torture

J'ai publié récemment plusieurs écrits, parmi lesquels :

- Un module sur le système international de protection des droits de l'homme, publié dans le cadre de l'atelier de renforcement des capacités des membres de la Commission nationale des droits de l'homme de Mauritanie (15 novembre 2019), y inclus le rôle et les missions du Sous-Comité pour la prévention de la torture ;
- Un essai sur le thème : Les impératifs de santé publique face au respect des droits humains dans le contexte du COVID-19, publié sur Cridem, en date du 8 avril 2020 ;
- Plan d'action de la Commission nationale des droits de l'homme de Mauritanie pour la période 2020-2022, en décembre 2019 (Cheikh Tourad Abdel Malick et Dia Amadou Abdoul).

Massimiliano Bagaglini (Italie)**Date et lieu de naissance**

26 septembre 1964

Langue(s) de travail

Italien, anglais

Expérience professionnelle

Depuis 2016, membre du Bureau du Garant national pour les droits des personnes détenues ou privées de liberté, le mécanisme national de prévention créé en application du Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, qui est établi à Rome (Italie). Premier officier de police du Département national de la sécurité publique, du Ministère de l'intérieur, à être affecté au Bureau du Garant national en tant qu'organisme public indépendant.

Études

- Diplôme en sciences politiques à l'Université de Padoue (Italie), 2003.
- Doctorat en politiques sociales et développement local à l'Université de Teramo (Italie), 2007.
- Master en gestion et politiques des administrations publiques à l'Université LUISS de Rome – École d'administration publique, en partenariat avec l'École nationale d'administration, 2015.
- Formation avancée en sciences de la sécurité à la faculté de droit de l'Université de Rome « La Sapienza », 2019.

Situation/fonction actuelle

Chef du service chargé de la privation de liberté et des migrants et chef par intérim du service chargé de la privation de liberté par les forces de police au Bureau du Garant national des droits des personnes détenues ou privées de liberté. Responsable de la coordination des services en ce qui concerne : a) les visites des lieux de détention pour migrants (centres de rapatriement, points d'arrivée, zones frontalières aériennes, terrestres et maritimes) ; b) le suivi des opérations de retour forcé ; c) les visites des cellules de garde à vue dans tout le pays.

Principales activités professionnelles

M. Bagaglini a participé à un grand nombre des missions de contrôle effectuées par le Garant national dans différents établissements pénitentiaires et locaux de détention de la police en Italie, et a établi les rapports de mission correspondants à l'intention des autorités compétentes. En qualité de chef de service, il a visité tous les centres d'internement administratif pour migrants en Italie, y compris aux points d'arrivée sur le territoire national et dans les installations frontalières, et a rédigé les rapports de visite correspondants qui ont été soumis par le Garant national au Ministère de l'intérieur. Il a réalisé un nombre considérable de contrôles d'opérations de retour forcé et a rédigé des rapports trimestriels sur le contrôle des vols de retour forcé. Il est membre du groupe européen de surveillance des retours forcés. Il a contribué à l'élaboration des rapports annuels du Garant national au Parlement italien en 2017, 2018, 2019 et 2020.

Autres activités principales dans les domaines en relation avec le mandat du Sous-Comité pour la prévention de la torture

En 2007-2008, il a été consultant permanent au Ministère de la justice, Secrétariat du Sous-Secrétaire d'État. Il a exercé la fonction d'expert en politiques de réinsertion des détenus et anciens détenus aux niveaux national et local et a fourni des services de conseil

sur la gestion des projets financés par l'Union européenne relatifs à l'éducation, l'emploi, la formation professionnelle et la sécurité des détenus. De 2003 à 2010, il a été membre du conseil national d'Antigone Onlus per i Diritti e le Garanzie nel Sistema Penale, association italienne à but non lucratif qui s'emploie à garantir les droits des prisonniers dans le domaine pénal. En 2005, il a coordonné les activités visant à créer le centre d'étude et de documentation Antigone (www.antigone.it/), et a élaboré et mis en œuvre plusieurs projets de recherche sur le thème « prison et sanction » en Italie et en Europe. En 2006 et 2007, il a été observateur national et régional des conditions de détention en Italie et a effectué des visites dans différents établissements pénitentiaires.

Liste des publications les plus récentes dans les domaines en relation avec le mandat du Sous-Comité pour la prévention de la torture

Il a rédigé pour le Garant national les publications suivantes :

- Normes et normativité – Norme pour la privation de liberté des migrants – Recueil de recommandations 2016-2018 ;
- Lignes directrices pour le contrôle des retours forcés (2019) ;
- Protection des droits fondamentaux dans les opérations de retour forcé (2019).

Marie Brasholt (Danemark)**Date et lieu de naissance**

24 septembre 1965, à Skibsted (Danemark)

Langue(s) de travail

Danois (langue maternelle), anglais, espagnol, allemand, norvégien, suédois, français (notions)

Expérience professionnelle

Médecin titulaire d'un diplôme de spécialiste en santé publique

Études

- Doctorat en médecine, Université d'Aarhus (Danemark), 1996.
- Spécialisation en santé publique et médecine administrative, 2008.
- Diplômes en recherche médicale (Université d'Aarhus (Danemark), 1993), en médecine tropicale (Hôpital universitaire Karolinska (Suède), 1997) et en leadership (Université technique du Danemark, 2017).
- Cours universitaires en droit de la santé (Université de Copenhague, 2004) et en anthropologie médicale (Université d'Aarhus, 2005).

Situation/fonction actuelle

- Conseillère médicale principale à l'Institut danois contre la torture (DIGNITY) depuis 2015.
- Membre du mécanisme danois de prévention depuis 2015.
- Professeure clinicienne agrégée à l'Université de Copenhague depuis 2017.
- Membre de l'International Forensic Expert Group (IFEG) depuis le début de l'année 2020.

Principales activités professionnelles

- Six ans d'expérience professionnelle de médecin clinicien dans des hôpitaux du Danemark.
- Plus de dix ans d'expérience professionnelle auprès des autorités sanitaires régionales et nationales du Danemark, dont deux ans en tant que superviseur de professionnels de la santé accrédités.
- Plusieurs missions en tant que volontaire et consultante pour des projets de développement en Amérique latine, en Afrique subsaharienne et en Asie, avant de rejoindre l'Institut danois contre la torture (DIGNITY) en 2015.
- Principales fonctions à l'Institut danois contre la torture (DIGNITY) :
 - Membre du mécanisme danois de prévention (visites de diverses institutions au Danemark et dans les Îles Féroé) ;
 - Renforcement des capacités des partenaires, dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, en Afrique subsaharienne et en Asie, sur des questions touchant à la torture telles que la surveillance préventive, la documentation de la torture et les conséquences de la torture ;
 - Production de connaissances, notamment travaux de recherche et rédaction de manuels et de fiches d'information sur la torture établies à partir de données factuelles.

Autres activités principales dans les domaines en relation avec le mandat du Sous-Comité pour la prévention de la torture

- Membre du groupe de rédaction du nouveau Protocole d'Istanbul et participation active à l'élaboration de l'un des deux nouveaux chapitres du Protocole.
- Participation à la rédaction de contributions destinées au Comité européen pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants (CPT), avant la récente visite de celui-ci au Danemark.
- Participation en tant qu'experte et intervenante à des réunions et séminaires internationaux sur la torture, notamment sur les thèmes « La COVID-19 et les prisons et centres de détention » (Conseil international pour la réadaptation des victimes de la torture, 2020), « La mise en œuvre en Australie du Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants » (Australia OPCAT Network, 2020), « La relation entre la société civile et le mécanisme national de prévention » (Zahid Mubarek Trust/Irish Penal Reform Trust, 2020), et parmi lesquels le Séminaire international sur l'amélioration des méthodes de contrôle des mécanismes nationaux de prévention (DIGNITY, 2019), la Conférence sur la mise à l'isolement (DIGNITY, 2017), la réunion du Comité de la dimension humaine de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) sur la prévention de la torture (2017), et le Symposium sur la santé dans les prisons (Université de Glasgow, 2016).

Liste des publications les plus récentes dans les domaines en relation avec le mandat du Sous-Comité pour la prévention de la torture

- « Voice of torture survivors in Tanzania : A qualitative study », *Torture Journal* 2018 (3), p. 92 à 103.
- « Torture and torture practices in Tanzania : Knowledge, attitudes and practice among medical professionals », *Torture Journal* 2019 (2), p. 70 à 80.
- « Protocol on Medico-Legal Documentation of Sleep Privation », *Torture Journal* 2019 (2), p. 28 à 55.
- IFEG, « Statement on Conversion Therapy », *Journal of Forensic and Legal Medicine* 2020 (72).
- *Monitoring Health in Places of Detention* (à paraître, DIGNITY, 2020).

Mario Luis Coriolano (Argentine)

[Original : espagnol]

Date et lieu de naissance

8 décembre 1960, La Plata, province de Buenos Aires (République argentine)

Langue(s) de travail

Espagnol et anglais

Expérience professionnelle

Avocat, défenseur public, professeur d'université, criminologue et membre de différents organismes des Nations Unies.

Situation/fonction actuelle

Défenseur public près les juridictions supérieures depuis 1998 et professeur de droit procédural à la faculté des sciences juridiques et sociales de l'Université nationale de La Plata depuis 1984. Obtention de ces postes par concours de la fonction publique.

Principales activités professionnelles

En tant qu'avocat et défenseur public, M. Coriolano exerce une activité de contentieux en droit pénal, aux niveaux national et international, devant le système interaméricain des droits de l'homme et devant certains organes des Nations Unies créés en vertu d'instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme. En 2000, il a créé un service d'enregistrement des cas de torture et autres mauvais traitements, qui établit des rapports périodiques à l'intention des autorités locales et des organismes internationaux de protection des droits de l'homme (notamment le Comité contre la torture, le Comité des droits de l'homme, le Comité des droits de l'enfant, le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes).

En plus de ses activités régulières de professeur à l'Université nationale de La Plata et de conférencier invité dans d'autres universités, il dirige la Clinique contre la violence institutionnelle, à l'Université nationale de La Plata (contentieux complexes et établissement de rapports/recommandations). Il fournit des services d'assistance technique aux pouvoirs publics et aux mécanismes nationaux de prévention pour le contrôle du réseau de prévention.

Il est Président du Forum pour la justice démocratique, qui propose des réformes normatives et des projets d'amélioration à diverses institutions.

Études

Avocat. Professeur à la faculté des sciences juridiques et sociales de l'Université nationale de La Plata depuis 1984. Criminologue et professeur d'université diplômé. Obtention de ces postes par concours de la fonction publique.

Autres activités principales dans les domaines en relation avec le mandat du Sous-Comité pour la prévention de la torture

M. Coriolano a été membre du Sous-Comité pour la prévention de la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants pendant deux mandats. Il a joué un rôle central dans l'organisation structurelle et le fonctionnement de cet organe conventionnel. Il en a aussi été Vice-Président. En tant que membre du Sous-Comité, il a encouragé la formation de réseaux avec le Comité contre la torture et le Rapporteur spécial sur la torture, ce qui a permis d'améliorer considérablement la coordination des activités. De même, il a favorisé et mis en place des relations de coordination avec la Commission interaméricaine des droits de l'homme et le Rapporteur spécial sur les personnes privées de

liberté. Il a dirigé la construction de cette passerelle entre le système universel et le système régional.

Il a été membre du Comité consultatif du Conseil des droits de l'homme de l'ONU. Il été choisi comme expert indépendant en raison de son expérience professionnelle. Au cours de sa carrière au Comité consultatif, dont il a aussi assuré la présidence, il a promu un dialogue interactif entre les experts indépendants, les États parties et diverses organisations de la société civile. Il a également fait partie du Groupe de travail des communications de la procédure de plainte du Conseil des droits de l'homme (résolution 5/1), dans lequel il a représenté sa région dans le cadre de deux mandats.

Il exerce des activités académiques dans différents pays.

Liste des publications les plus récentes dans les domaines en relation avec le mandat du Sous-Comité pour la prévention de la torture

- *Red para la lucha contra la tortura. Implementación del Protocolo Facultativo a la Convención contra la tortura y otros tratos o penas crueles, inhumanos o degradantes.* Préface du Ministère de la justice et des droits de l'homme, Présidence de la Nation.
- *Monitoreo a los lugares de detención de niñas, niños y adolescentes : actuación en red. Rol de la defensa pública.* Systèmes de contrôle et de suivi des conditions de privation de liberté des enfants et adolescents en conflit avec la loi. UNICEF.
- *Fortalecimiento de la prevención y prohibición de la tortura y otros tratos o penas crueles inhumanos o degradantes.* Livre publié par le Ministère argentin des affaires étrangères, avec le soutien du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et de l'Association pour la prévention de la torture.

Jakub Julian Czepek (Pologne)**Date et lieu de naissance**

4 août 1981, à Olsztyn (Pologne)

Langue(s) de travail

Anglais, français

Expérience professionnelle

Professeur d'université, avocat spécialiste des droits de l'homme

Études

2000-2005 : Études de droit à la faculté de droit et d'administration de l'Université de Warmie-Mazurie, à Olsztyn ; 2011 : Doctorat en droit à la faculté de droit et d'administration de l'Université Nicolas Copernic, à Toruń. Sujet de la thèse : Les obligations positives de l'État dans le domaine des droits de l'homme de la première génération (sous la direction de M. Tadeusz Jasudowicz).

Situation/fonction actuelle

- Maître de conférences au département de protection des droits de l'homme et de droit international humanitaire, faculté de droit et d'administration, Université Cardinal Stefan Wyszyński de Varsovie (Pologne).
- Coordonnateur des études en anglais, spécialisation en relations internationales, faculté de droit et d'administration, Université Cardinal Stefan Wyszyński de Varsovie.

Principales activités professionnelles

- Chargé de cours à la faculté de droit et d'administration, Université Cardinal Stefan Wyszyński de Varsovie (domaines : protection des droits de l'homme, droit international humanitaire, normes bioéthiques européennes, droits de l'homme dans le système des Nations Unies, etc.).
- Expert en formation auprès du Bureau central polonais de lutte contre la corruption. Thèmes des formations : la protection des droits de l'homme dans les activités du Bureau central polonais de lutte contre la corruption ; les normes de l'ONU et du Conseil de l'Europe relatives aux droits de l'homme dans le contexte des droits des détenus et des conditions de détention (depuis 2016).
- Expert auprès d'un cabinet d'avocats pour les requêtes à la Cour européenne des droits de l'homme (depuis 2012).
- Auteur de nombreuses publications scientifiques dans des revues nationales et internationales et de manuels sur le droit international des droits de l'homme ; maître d'un projet scientifique sur la procédure de l'arrêt pilote dans la pratique de la Cour européenne des droits de l'homme.

Autres activités principales dans les domaines en relation avec le mandat du Sous-Comité pour la prévention de la torture

- 2015 : Expert dans le cadre de plusieurs missions organisées par le Conseil de l'Europe. En Roumanie, formation de responsables de l'application des lois (gendarmerie, agents pénitentiaires, etc.) au principe de non-discrimination, notamment aux normes internationales des droits de l'homme applicables dans le contexte de la détention ;
- 2015 : Expert dans le cadre de missions organisées par le Conseil de l'Europe en Bulgarie. Projet de protection des droits de l'homme et de développement des

compétences et connaissances nécessaires aux agents de police, en particulier ceux qui travaillent dans un environnement multiethnique, notamment en contact avec la communauté rom. Normes de l'ONU et du Conseil de l'Europe relatives aux conditions de détention et à la protection des droits des détenus ;

- 2019 : Expert dans le cadre de formations destinées à l'Agence de l'Union européenne pour la formation des services répressifs (CEPOL). Les formations prévues en 2020 ont été reportées en raison de la pandémie de COVID-19.

Liste des publications les plus récentes dans les domaines en relation avec le mandat du Sous-Comité pour la prévention de la torture

- *Positive obligation of the state in the area of first-generation human rights against the background of European Convention on Human Rights*, Olsztyn, 2014.
- *The Application of the Pilot Judgment Procedure and Other Forms of Handling Large-Scale Dysfunction in the Case Law of the European Court of Human Rights*, ICLR, vol. 20, n° 3-4, 2018, Brill.
- *European Court of Human Rights on Enforced Disappearances*, Étude de jurisprudence, Sécurité intérieure, vol. 5, n° 1, 2013.

Satyabhoosun Gupt Domah (Maurice)**Date et lieu de naissance**

30 septembre 1946, à Maurice

Langues de travail

Anglais, français

Expérience professionnelle

Juridique et judiciaire

Situation/fonction actuelle

- Juge d'appel, Cour d'appel des Seychelles.
- Consultant juridique, International Law Chambers (Stevens Associates).
- Chargé de cours en droit constitutionnel.
- Chargé de cours de sensibilisation aux droits de l'homme.
- Président de la Commission de déontologie de Maurice.
- Président du Conseil de l'information financière de Maurice.
- Auteur d'ouvrages juridiques professionnels destinés aux praticiens du droit et aux étudiants en droit.

Études

- Doctorat en droit (droit civil comparé – droits anglais, français et mauricien) (Université Aix-Marseille, France).
- Maîtrise de droit international public (University College de Londres).
- Inscription au barreau (Council of Legal Education) de Middle Temple à Londres.
- Membre de l'Institute of Advanced Legal Studies, Université de Londres.

Principales activités professionnelles

J'ai débuté comme magistrat pour l'examen des affaires de violences policières, puis suis devenu expert-comptable pour le système judiciaire et ai ensuite été élevé au poste de juge de la Cour suprême statuant sur les droits des citoyens dans le cadre de l'état de droit. Lorsque je ne siégeais pas au tribunal, j'exerçais au barreau en tant que praticien privé ou public. Au cours de ma carrière, j'ai notamment occupé les postes de directeur des poursuites publiques par intérim, de solliciteur général par intérim et de conseiller parlementaire. Au bureau du Procureur général, j'ai été chargé des questions de droit international ayant trait aux obligations de Maurice en vertu des différents traités bilatéraux et internationaux, y compris ses obligations vis-à-vis du système des Nations Unies, notamment pour ce qui est de l'élaboration des rapports destinés aux organes conventionnels et de la suite donnée aux recommandations de ces organes. J'ai aussi accompagné et secondé les ministres de la justice et les procureurs généraux dans des conférences nationales, régionales et internationales.

Autres activités principales dans les domaines en relation avec le mandat du Sous-Comité pour la prévention de la torture

J'ai donné des conférences et pris part à des assemblées au cours desquelles j'ai prononcé des discours liminaires ou organisé des ateliers juridiques, judiciaires ou connexes aux niveaux national, régional et international, notamment en Afrique, en Australie, en Belgique, au Canada, en Chine, aux États-Unis, en France, aux îles Caïmanes, en Inde, en Italie, au Japon, en Malaisie, au Népal, à la Réunion, au Royaume-Uni, aux

Seychelles, à Singapour et en Thaïlande. J'ai mené ces activités sur l'invitation ou avec le parrainage des organisations nationales ou internationales ou des universités suivantes : Union africaine, British Council, COMESA, SADC, ONU, Secrétariat du Commonwealth, CMJA, CJEI, Communauté européenne, USIS, universités chinoises et japonaises, Association internationale pour la prévention de la torture, Initiative A3 pour la prévention de la torture en Afrique, etc.

Liste des publications les plus récentes dans les domaines en relation avec le mandat du Sous-Comité pour la prévention de la torture

J'ai rédigé plusieurs rapports en tant que Rapporteur de pays et membre du Comité contre la torture de 2011 à 2015. J'ai également établi des documents de session pour le Comité contre la torture, notamment sur les mesures provisoires. De plus, j'ai été le Rapporteur du Comité contre la torture auprès de l'Assemblée générale pendant deux ans. J'ai écrit des fictions pour la BBC (World Service) sur les questions relatives aux droits des nations émergentes. J'ai prononcé un certain nombre de jugements défendant les droits fondamentaux des citoyens et donné des conférences sur l'élaboration d'une jurisprudence relative aux droits de l'homme dans les tribunaux.

Kadidia Doucoure Traoré (Mali)

[Original : français]

Date et lieu de naissance

31 décembre 1959, à Gao (Mali)

Langue(s) de travail

Français

Situation/fonction actuelle

Vice-Présidente de la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH) chargée de la coordination des activités de toutes les commissions : prévention de la torture, promotion et protection des droits de l'homme et groupe de travail (personnes vulnérables, droit international humanitaire dont je suis la Présidente et autres groupes de travail).

Principales activités professionnelles

- Avocate inscrite au Barreau Mali, à la Cour pénale internationale et conseil de permanence (CPI).
- Membre du conseil de l'Ordre des avocats (trois mandats).
- Présidente de l'Association des juristes maliennes (AJM) : Chargée de l'information des femmes et enfants sur leurs droits et leur prise en charge auprès des tribunaux, prisons et unité d'enquêtes.
- Membre du Bureau de la Fédération internationale des femmes de carrières juridiques (FIFCG).
- Membre de l'Association des avocats sans frontières au Mali : monitoring des prisons et unités d'enquête et suivis de recommandations aux autorités..
- Membre de l'Association de la plateforme des femmes Leaders du Mali.
- Membre de Lions Club International (activité au service des démunies dans le monde).

Études

Maîtrise en Sciences juridiques de l'École nationale d'administration du Mali, (1984).

Autres activités principales dans les domaines en relation avec le mandat du Sous-Comité pour la prévention de la torture

- Membre de la commission prévention de la torture et Vice-Présidente de la CNDH : monitoring des lieux de détention et des personnes privées de liberté dans les unités d'enquêtes pour évaluer les conditions des personnes gardées à vue, des détenus aux fins d'adresser des recommandations aux autorités compétentes.
- Expert en droit des personnes privées de liberté, les unités d'enquêtes, maison d'arrêt sur la législation malienne et internationale à l'endroit des officiers de police judiciaires, des surveillants de prisons sur toute l'étendue du territoire du Mali.
- Expert et conseil sur les thèmes : violences basées sur le genre, le projet de plaidoyer sur l'adoption du code des personnes et famille au Mali, le protocole Maputo, convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF).

**Liste des publications les plus récentes dans les domaines en relation avec le mandat
du Sous-Comité pour la prévention de la torture**

- Rapport annuel de la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH), 2018.
- Rapport alternatif de la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH) sur la prévention de la torture, 2018.

Ammar Dwaik (État de Palestine)**Date et lieu de naissance**

23 avril 1972, à Hébron (Palestine)

Langue(s) de travail

Arabe (langue maternelle)

Anglais

Expérience professionnelle

- Directeur général de la Commission indépendante palestinienne pour les droits de l'homme (institution nationale des droits de l'homme), depuis août 2015.
- Professeur adjoint de politiques publiques et d'administration publique à l'Université de Birzeit (2013-2015).
- Chef des observateurs électoraux de la Commission électorale palestinienne (2004-2006).
- Spécialiste des droits de l'homme au Haut-Commissariat aux droits de l'homme (HCDH) (1999-2001).
- Officier de police (1995-1997).

En tant que Directeur général de la Commission indépendante palestinienne pour les droits de l'homme, M. Dwaik veille au bon déroulement des visites de tous les lieux de détention et de privation de liberté en Cisjordanie et dans la bande de Gaza (en moyenne 1 000 visites par an) et a participé à plusieurs missions d'enquête sur des cas de décès en détention. En 2015, il a dirigé le processus de renouvellement de l'accréditation de la Commission indépendante palestinienne pour les droits de l'homme auprès de l'Alliance globale des institutions nationales des droits de l'homme, lequel devait permettre à la Commission de conserver le statut « A », garant de sa pleine indépendance. En outre, il encadre les programmes de formation et de renforcement des capacités des fonctionnaires de l'administration pénitentiaire et des forces de sécurité sur les normes internationales pertinentes. Sous la supervision de M. Dwaik, et pour la première fois en Palestine, la Commission indépendante palestinienne pour les droits de l'homme a élaboré un outil d'évaluation des établissements pénitentiaires, composé de 61 indicateurs, pour rendre compte de la situation dans les prisons du pays. M. Dwaik participe actuellement à la rédaction de la loi palestinienne sur le mécanisme national de prévention.

En tant que spécialiste des droits de l'homme au HCDH, M. Dwaik a contribué à l'élaboration et à l'organisation de formations sur les normes internationales pertinentes à l'intention des fonctionnaires de l'administration pénitentiaire.

Situation/fonction actuelle

- Directeur général de la Commission indépendante palestinienne pour les droits de l'homme.
- Président et membre du comité exécutif du Réseau arabe des institutions nationales des droits de l'homme.
- Membre du conseil de direction de l'Association des ombudsmans de la Méditerranée (AOM).
- Nommé pour représenter le Forum Asie-Pacifique au Sous-Comité d'accréditation de l'Alliance globale des institutions nationales des droits de l'homme.
- Membre du Conseil de coordination du secteur de la justice en Palestine.

Études

- Doctorat en politiques sociales et gestion, Brandeis University, Heller School for Social Policy and Management, Massachusetts (États-Unis) (2006-2012).
- Maîtrise en droit et administration, American University, Washington College of Law (WCL-AU), Washington (États-Unis) (2001-2002).
- École de police, faculté des agents spécialisés, Égypte (1994-1995).
- Diplômes d'études supérieures en sciences policières.
- Diplôme de droit, Université Al Yarmouk, faculté de droit, Jordanie (1991-1994).
- Cours spécial sur les droits de l'homme, Université d'Oxford (1999).

Principales activités professionnelles

- Responsable du fonctionnement général de la Commission indépendante palestinienne pour les droits de l'homme, y compris la direction des bureaux régionaux en Cisjordanie et à Gaza.
- Activités d'ombudsman : suivi des plaintes contre les institutions publiques palestiniennes (traitement de plus de 2 000 plaintes par an).
- Supervision de l'établissement des rapports de la Commission indépendante palestinienne pour les droits de l'homme destinés aux organes conventionnels de l'ONU. (A encadré l'établissement des rapports parallèles destinés au Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, au Comité des droits de l'enfant et au Comité pour l'élimination de la discrimination raciale – rapport en cours à l'intention du Comité contre la torture).
- Responsable de l'élaboration de projets de coopération internationale. A dirigé un projet de jumelage avec l'Institut danois des droits de l'homme.

Autres activités principales dans les domaines en relation avec le mandat du Sous-Comité pour la prévention de la torture

- A mené une campagne de sensibilisation afin d'inciter l'État de Palestine à ratifier le Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. En décembre 2017, l'État de Palestine est devenu le cinquième pays de la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord à ratifier ledit Protocole facultatif.
- A mené des consultations nationales, en partenariat avec le Ministère de l'intérieur, sur le modèle de mécanisme national de prévention à retenir pour la Palestine. Dans ce contexte, il s'est occupé de l'organisation d'une conférence internationale, en partenariat avec le bureau de l'organisation non gouvernementale Penal Reform International pour la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. Cette réunion, qui s'est tenue à Amman (Jordanie), a été le cadre de discussions sur le modèle de mécanisme national de prévention proposé pour la Palestine et d'échanges avec d'autres mécanismes régionaux et internationaux de prévention.

Liste des publications les plus récentes dans les domaines en relation avec le mandat du Sous-Comité pour la prévention de la torture

- Ammar Dwaik, *Future of Public Basic Services in the West Bank and Gaza*, Carnegie Middle East Center, septembre 2014, <http://carnegie-mec.org/2014/09/17/future-of-public-and-basic-services-in-west-bank-and-gaza>.
- Dwaik, A., *Death Penalty in Palestine : The Legal Framework and The International Human Rights Standards*, (PICCR : Ramallah), 1999.

Marco Feoli Villalobos (Costa Rica)

[Original : espagnol]

Date et lieu de naissance

9 janvier 1979, à San José (Costa Rica)

Langue(s) de travail

Espagnol, anglais (niveau avancé), italien (niveau intermédiaire)

Expérience professionnelle

- Coordonnateur de recherches à l'Institut latino-américain des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants (ILANUD) (2018-2019).
- Vice-Ministre de la justice et Ministre de la justice du Costa Rica (2015-2018).
- Fonctionnaire de justice au Costa Rica (2000-2015).

Situation/fonction actuelle

Professeur à la faculté de sciences humaines de l'Université nationale du Costa Rica, chargé du cours sur les prisons, la violence et les systèmes de justice.

Principales activités professionnelles

Enseignant-chercheur à l'Université nationale du Costa Rica sur les questions liées aux systèmes pénitentiaires, aux droits de l'homme et au système judiciaire. En outre, dans le cadre des travaux universitaires, élaboration de projets d'action sociale dans les établissements pénitentiaires costariciens.

Études

- Docteur du programme « État de droit et bonne gouvernance » de l'Université de Salamanque.
- Master en démocratie et bonne gouvernance de l'Université de Salamanque.
- Master en droits de l'homme de l'Université nationale du Costa Rica.
- Licence en droit de l'Université nationale du Costa Rica.

Autres activités principales dans les domaines en relation avec le mandat du Sous-Comité pour la prévention de la torture

M. Feoli Villalobos compte vingt années d'expérience du système pénal. Il a été défenseur public et expert près le tribunal constitutionnel. Il a exercé les fonctions de Vice-Ministre de la justice, puis de Ministre de la justice du Costa Rica, en étant principalement chargé du système pénitentiaire national. Depuis lors, il a poursuivi des objectifs en accord avec la vision de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine de la justice pénale – par l'approbation de lois sur les peines non privatives de liberté et tenant compte de la question du genre, et par la construction d'établissements pénitentiaires qui facilitent l'insertion sociale.

Liste des publications les plus récentes dans les domaines en relation avec le mandat du Sous-Comité pour la prévention de la torture

- « El nuevo protagonismo de los jueces : una propuesta para el análisis del activismo judicial », *Revista de Derecho*, Universidad Católica del Norte, Chili, vol. 22, n° 2, 2015, p. 173 à 198.
- « Las cortes súper poderosas », *Pensamiento Jurídico*, Colombie, n° 41, 2015, p. 127 à 162.

- « Reforma judicial en Costa Rica y profesionalización de la judicatura (1990 à 2013) », *Acta Sociológica de la UNAM*, année XLV, n° 72, mai-août 2016, Mexique, p. 129 à 148.
- « Vis a vis : Reincidencia y sanción penal », *Nuevo Humanismo* 7 (2), Université nationale, Costa Rica, p. 7 à 32.

Daniel Fink (Suisse)

[Original : français]

Date et lieu de naissance

25 juin 1953, à Trogen (Suisse)

Langue(s) de travail

Français, anglais, allemand ; compréhension de l'espagnol et de l'italien.

Expérience professionnelle

Membre actif du Sous-Comité pour la prévention de la torture de l'ONU (SPT) depuis 2018, enseignant et chercheur de longue date sur la prison, Daniel Fink est un des spécialistes incontestés des questions de privation de liberté en Suisse.

Études

1996-2016 : Cours de management/formations sur les statistiques, Office fédéral de la statistique.

1987-1994 : Cours de droit humanitaire et de droits humains, CICR.

1989-1992 : Certificat en politique et relations internationales, Université d'Afrique du Sud.

1976-1989 : Doctorat en sciences de l'éducation et études en philosophie, sciences sociales et de l'éducation, Université de Bâle, Suisse, ensuite à l'Université de Paris V, France.

Situation/fonction actuelle

Depuis 2018 : Membre du SPT (chef du groupe régional pour l'Europe depuis 2019).

Depuis 2017 : Chercheur et expert indépendant sur les questions de police, justice et prison en Suisse et en Europe, organisateur d'expositions sur la privation de liberté.

Depuis 2011 : Chargé de cours (membre associé depuis 2019) à l'École des sciences criminelles, Université de Lausanne, et à la faculté de droit, Université de Lucerne, depuis 2014.

Principales activités professionnelles

2011-2016 : Chercheur principal, criminalité et droit pénal, Office fédéral de la statistique, Neuchâtel, Suisse.

1996-2010 : Chef de l'unité Statistiques criminalité et droit pénal, Office fédéral de la statistique, Berne et Neuchâtel, Suisse.

1994-1995 : Collaborateur scientifique avec le statut de suppléant du secrétaire général, Académie des sciences humaines et sociales, Berne, Suisse.

1987-1994 : Délégué du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) à Genève ; activités humanitaires et de protection – missions en Israël-Territoires arabes occupés, Soudan (aujourd'hui Soudan du Sud), Sénégal, Afrique du Sud – officier responsable pour Iran et Iraq – assistant personnel du Président du CICR – visites de centres de détention.

Autres activités principales dans les domaines en relation avec le mandat du Sous-Comité pour la prévention de la torture

- Activités de conférencier auprès des milieux de la police, de la justice et des prisons en Suisse, Allemagne, Autriche, France, Belgique, Slovaquie, Tunisie et au Portugal. Dans ce cadre, visites de prisons.

- Activités de recherche statistique et historique sur le système pénitentiaire suisse et européen.
- Études approfondies sur les liens entre système des sanctions, leur application et leur exécution.
- Expositions sur la privation de liberté.
- Membre du comité du *Groupe suisse de criminologie* (depuis 2010).
- Président de la Section Statistique publique de la *Société suisse de statistique* (depuis 2015).
- Président de *rechercheprison.suisse* (depuis 2010).
- Auditeur des comptes de la *Société européenne de criminologie* (depuis 2010).

Liste des publications les plus récentes dans les domaines en relation avec le Sous-Comité pour la prévention de la torture

- 2020 : Monitoring of prisons in Portugal and Switzerland, Conference proceedings (à paraître).
- 2020 : Privazione della libertà e prigione in Ticino e in Svizzera, Bellinzona, USTAT (à paraître).
- 2019 : The portuguese prison photo project, Ata de conferencia, Porto, CITCEM.
- 2018 : Freiheitsentzug in der Schweiz. Formen, Effizienz, Bedeutung, Zürich, NZZ libro.
- 2017 : La prison en Suisse. Un état des lieux, Lausanne, PPUR.

Akouavi Inès Laurenda Hadonou Toffoun (Bénin)*[Original : français]***Date et lieu de naissance**

3 octobre 1979, à Ouidah (Bénin)

Langue(s) de travail

Français, anglais

Situation/fonction actuelle

- Enseignante-chercheur à la faculté de droit et de sciences politiques de l'Université de Parakou (Bénin) et à l'Université catholique de l'Afrique de l'Ouest (section Bénin).
- Directrice des droits humains et de l'enfance au Ministère de la justice et de la législation (Bénin).

Principales activités professionnelles

- Éduquer, sensibiliser, et former en matière des droits de l'homme et du droit humanitaire.
- Veiller au respect des normes minima des Nations Unies en matière de détention.
- Veiller à l'élaboration des rapports périodiques d'application des instruments internationaux en matière des droits de l'homme et à leur présentation devant les institutions internationales compétentes.
- Élaborer des plans d'actions en faveur des catégories sociales vulnérables en vue d'une meilleure promotion et protection de leurs droits.
- Assurer l'assistance des mineurs en conflit avec la loi pendant l'instance judiciaire et au cours de l'exécution de la décision de justice.

Études

- Doctorat en histoire du droit et des institutions à l'Université d'Abomey-Calavi.
- Diplôme d'études approfondies (DEA) en droit et politique de l'environnement à l'Université de Lomé et Université de Maastricht (Hollande).
- Maîtrise en droit des affaires et carrières judiciaires.

Autres activités principales dans les domaines en relation avec le mandat du Sous-Comité pour la prévention de la torture

- Collaboration avec la Commission béninoise des droits de l'homme.
- Collaboration avec la Chaire UNESCO des droits de l'homme et de la démocratie.
- Établir une meilleure adéquation entre la législation interne et les dispositions des instruments internationaux.
- Procéder à la vérification des cas de violation des droits de l'homme et du droit humanitaire et exploiter les requêtes dénonçant toutes les violations de ces droits.
- Effectuer des enquêtes sociales prescrites par les autorités judiciaires au niveau de la prévention ou de la commission d'une infraction et dans les procédures en matière d'état des personnes mineures.
- Œuvrer à la protection et à la défense des droits et libertés du citoyen, des personnes privées de liberté, des étrangers et des réfugiés.

Liste des publications les plus récentes dans les domaines en relation avec le mandat du Sous-Comité pour la prévention de la torture

- *Quinze ans d'application du code des personnes et de la famille* (à publier).
- *L'emprisonnement du mineur au Bénin : tremplin ou pis-aller ?* (décembre 2017).
- *La filiation adoptive en Afrique noire francophone de 1895 à nos jours : les exemples du Bénin et du Sénégal* (2014).

Marina Langfeldt (Allemagne)**Date et lieu de naissance**

16 février 1953, à Eutin (République fédérale d'Allemagne)

Langue(s) de travail

Allemand, anglais, français

Expérience professionnelle

Experte en justice pénale ayant servi l'Allemagne aux niveaux régional et fédéral, le Conseil de l'Europe et l'Union européenne.

Situation/fonction actuelle

- Membre du Sous-Comité des Nations Unies pour la prévention de la torture.
- Médiatrice certifiée, spécialisée dans la médiation interculturelle et les questions de santé.
- Experte juridique, auteur de publications universitaires sur les droits de l'homme et les questions de santé.
- Procureure principale au parquet général de Zweibrücken (retraîtée).

Études

- 1971-1976 : Université Christian Albrecht de Kiel (Allemagne) : premier examen d'État en droit.
- 1976-1979 : État fédéral du Schleswig-Holstein : deuxième examen d'État en droit (examen du barreau allemand).
- 2000 : Université Christian Albrecht de Kiel : doctorat en droit (PhD) – thèse sur le droit pénal constitutionnel.
- 2014-2016 : interculture.de e.V., Berlin : médiatrice certifiée.

Principales activités professionnelles

- Dix ans d'expérience comme procureure dans deux parquets différents en Allemagne.
- Dix ans d'expérience comme procureure principale au parquet général de Zweibrücken (Allemagne).
- Huit ans à des postes de direction dans trois ministères de la justice aux niveaux régional et fédéral.
- Quatre ans d'expérience comme assistante judiciaire auprès d'un juge de la Cour constitutionnelle allemande.
- Trois ans d'expérience comme experte en justice pénale dans le cadre de la mission européenne d'assistance au système judiciaire albanais, à Tirana.
- Deux ans d'expérience comme conseillère résidente en matière de jumelage dans le cadre du projet de 2008 de l'Union européenne (Instrument d'aide de préadhésion) pour l'appui à la réforme des procédures pénales, à Zagreb (Croatie).
- Un an d'expérience comme conseillère résidente en matière de jumelage dans le cadre du projet de 2010 de l'Union européenne (Instrument d'aide de préadhésion) pour l'amélioration des relations entre les médias et le pouvoir judiciaire, à Ankara (Turquie).

Autres activités principales dans les domaines en relation avec le mandat du Sous-Comité pour la prévention de la torture

- Inspection de postes de police en Allemagne, Albanie et Croatie.
- Inspection d'établissements pénitentiaires dans l'État fédéral de Mecklembourg-Poméranie occidentale (Allemagne de l'Est), après la réunification de l'Allemagne, tenant compte de tous les aspects des droits de l'homme.
- Examen d'affaires relatives aux droits de l'homme en tant qu'assistante judiciaire auprès d'un juge de la Cour constitutionnelle fédérale.
- Compétences générales – y compris en médiation interculturelle – dans la gestion de projets sur des questions de justice, acquises au cours d'une carrière de plus de 40 ans en Allemagne, Albanie, Croatie et Turquie.
- Vaste expérience de la réorganisation des systèmes judiciaires et des études analytiques.
- Experte scientifique auprès du Comité européen pour les problèmes criminels du Conseil de l'Europe, Groupe de projet « Politique criminelle et droit pénal dans une Europe en transformation », recommandations sur la politique criminelle à l'heure du changement.

Liste des publications les plus récentes dans les domaines en relation avec le mandat du Sous-Comité pour la prévention de la torture

- Margarete Osterfeld, Hadil Labadibi, Marina Langfeldt : « Einhaltung der Menschenrechte in der Psychiatrie, Nationale und internationale Kontrollmechanismen verbunden mit einem interkulturellen Exkurs zur Demenz im Islam » (Respect des droits de l'homme dans les institutions psychiatriques, les mécanismes nationaux et internationaux de contrôle, avec une note interculturelle sur la démence en Islam), *Fortschritte der Neurologie und Psychiatrie*, 2018, p. 493 à 499 (publication faisant référence au Sous-Comité pour la prévention de la torture).
- « Ein medizinjuristisches Nachwort » (Un post-scriptum médico-légal), dans Lehmann, Aderhold, Rufer, Zehentbauer, *Neue Antidepressiva, atypische Neuroleptika, Risiken, Placebo-Effekte, Niedrigdosierung und Alternativen, Mit einem Exkurs zur Wiederkehr des Elektroschocks*, Berlin, 2017, p. 234 et 237.
- « L'évolution récente de la justice pénale en ex-R.D.A. », *Revue de droit pénal et de criminologie*, n° 12/94, p. 1274 à 1288.

Kosta Mitrovica (Serbie)**Date et lieu de naissance**

26 janvier 1983

Langue(s) de travail

Anglais, français

Expérience professionnelle

Membre du Sous-Comité pour la prévention de la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, de janvier 2017 à janvier 2021 ; juge au tribunal correctionnel de Belgrade depuis septembre 2015 ; consultant sur la politique du secteur de la justice pour le Fonds d'affectation spéciale multidonateurs du Ministère de la justice en faveur du secteur de la justice en Serbie, de février 2013 à 2014.

Études

Licence de droit (LLB), Département de droit international et de relations internationales, Université de Belgrade, faculté de droit, d'octobre 2002 à juin 2006 ; réussite à l'examen du barreau, Université de Belgrade, faculté de droit, 03/2010 ; master en droit, « Aspect éthique de la transformation de l'État de droit », Université de Niš, faculté de droit, d'octobre 2012 à octobre 2013 ; doctorat en droit, « L'État de droit comme idée et valeur éthique », Université de Niš, faculté de droit, de novembre 2013 à mars 2017.

Situation/fonction actuelle

Juge au tribunal correctionnel, membre élu du Sous-Comité contre la torture pour un mandat allant du 1^{er} janvier 2017 au 1^{er} janvier 2021.

Principales activités professionnelles

- Descriptif : garantir que la procédure se déroule dans le respect de l'état de droit ; transférer des connaissances et dispenser des formations à des stagiaires et bénévoles dans les domaines de l'ordre public et de la prévention de la violence dans les manifestations sportives et événements à haut risque.
- Responsabilités : lecture, recherche et évaluation de documents ; rédaction d'avis, de décisions et d'instructions concernant des affaires, des réclamations et des différends.

Autres activités principales dans les domaines en relation avec le mandat du Sous-Comité pour la prévention de la torture

Actuellement membre du Sous-Comité pour la prévention de la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

Liste des publications les plus récentes dans les domaines en relation avec le mandat du Sous-Comité pour la prévention de la torture

- « Teachings of the Two Major World Systems of Law on Legality and their Unification », *Journal of Criminalistics and Law*, vol. XIX, n° 2, Belgrade, p. 137 à 153.
- « Human Rights and the Contemporary Rule of Law » (article écrit avec M. S. Trajković), *Pravni život*, tome 4, Belgrade, p. 440 à 457.
- *Legitimacy, Legality and the Rule of Law*, *Zbornik radova studenata doktorskih studija prava*, Université de Niš, faculté de droit, Niš, p. 249 à 257.
- *The Rule of Law and as the Idea and Ethical Value*, thèse de doctorat.

- *Prevention on Family Violence and Protection of the Victims in Accordance with Istanbul Convention and National Laws, Kladovo.*

Ioana Mihaela Morar (Roumanie)**Date et lieu de naissance**

26 février 1978, à Cluj-Napoca (Roumanie)

Langue(s) de travail

Roumain (langue maternelle), anglais, français, italien

Expérience professionnelle

Psychologue

Études

Doctorat en psychologie (« Les schémas cognitifs dysfonctionnels mis en évidence dans l'hétéro-agression de l'individu antisocial. Étude d'impact en milieu pénitentiaire »), maîtrise en sciences sociales – « Déviance. Criminalité. Prévention sociale et intervention », droit – « Sciences criminelles et criminalistique », et licence en psychologie, formations sur le traitement des détenus selon les normes internationales : « surveillance des conditions de détention », « psychologie judiciaire », « profilage psychologique », « interventions cognitivo-comportementales », « diagnostic psychologique et évaluation clinique. Principes de base ».

Situation/fonction actuelle

Directrice générale adjointe du système pénitentiaire roumain et professeure agrégée à l'Université de Bucarest (depuis 2018, faculté de sociologie et de travail social, « Psychologie du comportement criminel ») ; 16 ans et 4 mois d'expérience (sans interruption) dans le domaine pénitentiaire (directrice générale adjointe, chef de la direction de la réinsertion sociale, responsable de l'assistance psychosociale, psychologue) dans le système pénitentiaire roumain (20 096 détenus, 12 035 employés, selon les données officielles au 15 juillet 2020).

Principales activités professionnelles

Administration et gestion du système pénitentiaire (traitement et réhabilitation des détenus ; soins de santé physique et mentale ; gestion du système pénitentiaire conformément aux normes internationales) ; définition de solutions visant à améliorer le traitement et le soutien accordés aux détenus et à réduire la surpopulation carcérale conformément aux normes internationales, et élaboration des programmes de mesures nécessaires (portant notamment sur les questions relevant de la Cour européenne des droits de l'homme, du Comité contre la torture et du Sous-Comité pour la prévention de la torture) ; responsabilité, au niveau systémique, de la coordination et de la coopération avec les organisations non gouvernementales dans les domaines de la protection et de la promotion des droits de l'homme, et des services d'assistance, de réinsertion, de santé physique et mentale en faveur des détenus ; coordination des visites dans les lieux de détention et participation à ces visites, missions d'évaluation des besoins des établissements pénitentiaires et des centres de détention, selon une approche globale ; recensement et analyse des problèmes, des tendances et des lacunes des politiques au regard des normes internationales ; coordination de l'élaboration de plusieurs stratégies (concernant, par exemple, le système pénitentiaire, la réduction de l'agressivité parmi les détenus et la réinsertion sociale des détenus), programmes, méthodes et procédures en matière psychologique et sociale (par exemple, gestion des cas, prévention de la violence, développement des aptitudes prosociales).

Autres activités principales dans les domaines en rapport avec le mandat du Sous-Comité pour la prévention de la torture

Représentante de la région de l'Europe de l'Est au comité directeur de l'Association européenne pour l'éducation en milieu carcéral (2012 à juin 2019) ; représentante de la Roumanie aux réunions plénières du Conseil de coopération pénologique (2018, 2019) ; experte dans des groupes de travail de l'Organisation européenne des services pénitentiaires et correctionnels (EuroPris) ; 11 missions internationales en tant qu'experte/consultante : une mission en Azerbaïdjan (février 2020) – consultante, projet de renforcement du soutien à la réforme pénitentiaire en Azerbaïdjan, cofinancé par l'Union européenne et le Conseil de l'Europe ; une mission au Liban (août 2019 – consultante, programme de renforcement des capacités des institutions libanaises en vue du respect des normes internationales relatives à la prévention de la torture – Westminster Foundation for Democracy ; sept missions en République de Moldova (entre 2016 et 2018) – experte principale, projet d'appui aux systèmes d'exécution, de probation et de réhabilitation en République de Moldova (projet de l'Union européenne) ; une mission au Monténégro (juillet-octobre 2016) – consultante pour le Conseil de l'Europe, projet d'appui aux institutions nationales dans la prévention de la discrimination au Monténégro (projet de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe) ; une mission en Algérie (février 2012) – experte (réhabilitation, réinsertion sociale des détenus) agréée par le Ministère roumain de la justice.

Liste des publications les plus récentes dans les domaines en relation avec le mandat du Sous-Comité pour la prévention de la torture

1. Morar, I., Motiuk, L. L. & Keown, L-A. (2019). « Characteristics of Offenders Participating in the Romanian Prison Service Credit System », *European Journal for Crime, Criminal Law and Criminal Justice* ; 2. Morar, I. & Szabo, A. (2019). « Inmate-on-staff violence in Romanian prisons : an exploratory analysis in the context of prisonisation processes », *Revista de Asistență Socială*, 1/2019 ; 3. Morar, I. & Iovu, M. (2017). *Cognitive distortions and core schemas for a population of aggressive inmates*, dans M. Tomita (dir. publ.) *The 6th international conference on psycho-social perspectives in quasi-coercive treatment of offenders* (SPECTO), p. 58 à 62.

Aisha Shujune Muhammad (Maldives)**Date et lieu de naissance**

23 décembre 1977, à Malé (Maldives)

Langue(s) de travail

Anglais et maldivien

Expérience professionnelle

Je suis fonctionnaire depuis 1997. En 2007, en étant nommée au tribunal civil, je suis devenue l'une des deux premières femmes juges des Maldives. J'ai présidé le tribunal civil jusqu'à ma démission en 2014. En 2019, alors que j'étais membre associée du cabinet d'avocats Nasheed & Co, j'ai été élue membre du Comité exécutif du tout premier Conseil de l'ordre des avocats des Maldives. J'y ai siégé jusqu'à ma nomination à la Cour suprême. J'ai aussi été membre du Sous-Comité pour la prévention de la torture de 2011 à 2018.

Études

Licence de droit (avec mention), Royal Institute, Colombo, Université de Londres (programme d'études extérieures), et maîtrise de droit, Université d'Australie occidentale.

Situation/fonction actuelle

Juge de la Cour suprême des Maldives depuis le 4 septembre 2019. Mes principales fonctions consistent à interpréter la loi et à statuer sur les affaires dont la Cour est saisie, notamment des affaires constitutionnelles, des affaires de première instance et des recours.

Principales activités professionnelles

J'ai également été élue pour représenter les juges de la Cour suprême au Conseil supérieur de la magistrature des Maldives, institution indépendante chargée d'enquêter sur les plaintes contre le pouvoir judiciaire, de garantir l'équité des mesures disciplinaires, et de conseiller le Président et le Parlement sur les questions relatives au pouvoir judiciaire et à l'administration de la justice. J'ai aussi fourni des services de conseil et d'assistance pour l'élaboration de politiques sur l'administration de la justice. Je participe également à la formation des juges et ai dispensé des formations sur des questions relatives aux droits de l'homme, notamment sur des questions liées à la torture et à la prévention de la torture.

Autres activités principales dans les domaines en relation avec le mandat du Sous-Comité pour la prévention de la torture

J'ai fait partie du Sous-Comité pour la prévention de la torture de 2011 à 2018. Pendant la durée de mon mandat, j'ai exercé les fonctions de vice-présidente chargée de la jurisprudence et de rapporteuse du Sous-Comité. J'ai contribué au développement du système de justice pénale aux Maldives, aidé à l'élaboration de la loi sur les prisons et la libération conditionnelle, conseillé le gouvernement sur les normes minimales de base requises dans les prisons et dispensé des formations au personnel pénitentiaire, aux agents de l'État et à la société civile sur les questions de la torture et de la prévention de la torture, tant aux Maldives qu'à l'étranger. J'ai beaucoup travaillé à la mise en place d'un système moderne de justice pour mineurs. J'ai participé à la rédaction de la loi sur la justice pour mineurs et organisé plusieurs cycles de formation sur le sujet. Je participe actuellement à la mise en œuvre de la loi sur la justice pour mineurs. En outre, je m'emploie activement à promouvoir l'égalité des sexes.

Liste des publications les plus récentes dans les domaines en relation avec le mandat du Sous-Comité pour la prévention de la torture

Je n'ai aucune publication pertinente à mentionner, mais j'ai participé à la rédaction de règlements et de documents en rapport avec le mandat du Sous-Comité pour la prévention de la torture.

Andrew Christoffel Nissen (Afrique du Sud)

Date et lieu de naissance

28 juin 1958, au Cap (République d’Afrique du Sud)

Langue(s) de travail

Anglais et afrikaans

Études

- Maîtrise (Master of arts), option religion et culture autochtones – Université du Cap (1990).
- Licence (Bachelor of arts) (avec mention) – Université du Cap (1988).
- Diplôme de théologie, option théologie contextuelle et théologie noire – Séminaire théologique fédéral, Pietermaritzburg, Afrique du Sud (1980).

Expérience professionnelle

Postes de direction et d’encadrement dans les secteurs privé et public en République sud-africaine. Militant pour la justice sociale, Chris a travaillé avec la société civile dans toutes les communautés sud-africaines et est actif en tant que ministre de l’Église presbytérienne unie d’Afrique du Sud.

Situation/fonction actuelle

Membre à temps partiel de la Commission sud-africaine des droits de l’homme, responsable des droits civils et politiques et du mécanisme national de prévention.

Principales activités professionnelles

En tant que commissaire chargé des droits civils et politiques, Chris Nissen doit souvent traiter de questions relatives aux migrations et aux réfugiés, à la police et aux droits de l’homme, à la dépenalisation des infractions mineures et au statut des défenseurs des droits de l’homme. Ces questions ont des implications qui rendent souvent nécessaire d’interagir avec les autorités nationales, notamment les commissions parlementaires et les ministères compétents, et de leur présenter des rapports. Dans le cadre de la ratification du Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture, Chris Nissen était le membre de la Commission sud-africaine des droits de l’homme chargé de veiller à la pleine mise en œuvre du Protocole facultatif par l’établissement d’un mécanisme national de prévention. À ce titre, il a visité de nombreux lieux de privation de liberté en Afrique du Sud, notamment des centres de détention, des postes de police, des centres de détention pour migrants et des centres sécurisés pour enfants en conflit avec la loi.

Autres activités principales dans les domaines en relation avec le mandat du Sous-Comité pour la prévention de la torture

En tant que commissaire principal chargé de la mise en œuvre du Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture en Afrique du Sud, Chris Nissen s’emploie à faire connaître le mandat du mécanisme national de prévention par des contacts permanents avec les parties prenantes concernées telles que les organismes désignés pour assumer les fonctions du mécanisme, les responsables de lieux de privation de liberté et la société civile. Jouant un rôle fonctionnel dans le mécanisme national de prévention, Chris Nissen conduit les évaluations de référence dans les lieux de privation de liberté. Il dirige également les travaux de l’institution nationale des droits de l’homme sur la conduite des membres des forces de l’ordre et des forces de sécurité, dans le cadre de réunions régulières et d’initiatives de développement des capacités. Il s’occupe aussi d’un vaste réseau local de suivi des conséquences de la pandémie de COVID-19 sur les droits de l’homme. Il exerce en outre des activités de médiateur – de sa propre initiative et sur mandat du tribunal –

dans les différends communautaires concernant les activités de police et l'application de la loi, les réfugiés et les demandeurs d'asile, et les plaintes relatives à la prestation de services.

Liste des publications les plus récentes dans les domaines en relation avec le mandat du Sous-Comité pour la prévention de la torture

- Supervision du rapport de l'institution nationale des droits de l'homme sur la mise en œuvre du Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture en Afrique du Sud.
- Supervision du rapport soumis par l'institution nationale des droits de l'homme au Comité contre la torture.
- Supervision du rapport soumis au Sous-Comité pour la prévention de la torture à sa quarante et unième session.

Abdallah Ounnir (Maroc)

[Original : français]

Date et lieu de naissance

2 juillet 1958, à Ait Ouribel (Khémisset) (Maroc)

Langue(s) de travail

Arabe, français et anglais

Expérience professionnelle

Expert-membre représentant le Maroc au sein du Sous-Comité des Nations Unies pour la prévention de la torture (SPT) depuis septembre 2017.

Expert des affaires civiles et judiciaires auprès de la mission intérimaire des Nations Unies au Kosovo (UNMIK). Fonction exercée : Coordonnateur régional des affaires judiciaires (1999 à 2001).

Membre actif de la commission régionale des droits de l'homme. Tanger-Tétouan (2012-2016).

Coordonnateur Master spécialisé : « Genre et droits des femmes des deux rives de la Méditerranée » dans le cadre du programme européen (Tempus-Drive) (2008-2016).

Études

1980 : Licence en droit. Université Mohamed V. Rabat (Maroc).

1984 : (D.E.A) Diplôme approfondi en droit pénal et sciences criminelles. Université des sociales Toulouse I.

1988 : Doctorat en droit pénal et sciences criminelles. Sujet de la thèse : « La sanction en droit pénal marocain », Université des sciences sociales, Toulouse I (France).

Situation/fonction actuelle

Professeur de l'enseignement supérieur. Faculté des sciences juridiques économiques et sociales. Université Abdelmalek ESSAADI. Tanger.

Principales activités professionnelles

- Enseignement universitaire (licence et master). Encadrement des travaux de doctorats.
- Expert représentant le Maroc au Sous-Comité des Nations Unies pour la prévention de la torture depuis janvier 2017.
- Rapporteur et chef du groupe de travail « jurisprudence et pratique » au sein du SPT.
- Expert membre du groupe de travail initié par le Groupe Pompidou, en partenariat avec l'Office fédéral de la santé publique et la Section d'addictologie, Service de psychiatrie communautaire (CHUV) depuis juin 2014.

Autres activités principales dans le domaine en relation avec le mandat du Sous-Comité pour la prévention de la torture

- Membre de la task force du Conseil national des droits de l'homme avec pour principales activités : la formation du personnel en matière de la prévention de la torture et l'initiation de la réflexion sur la mise en conformité de la législation nationale avec les standards internationaux.

- Formateur en matière de prévention de la torture des membres du MNP marocain, et des autorités chargées de l'application de la loi (police, gendarmerie, forces auxiliaires et personnel pénitentiaire).
- Expertise relative à la lutte contre les violences faites aux femmes, apportée aux ONG féminines.
- Expertise en matière des droits des immigrés et de la lutte contre la traite des êtres humains au sein de la Commission régionale des droits de l'homme Tanger-Tétouan.

Liste des publications les plus récentes dans les domaines en relation avec le mandat du Sous-Comité pour la prévention de la torture

- Lecture dans le projet de loi relatif à l'organisation du CNDH.
- « Réflexion sur un appui à l'adoption d'une stratégie nationale de lutte contre l'impunité ».
- « Les avants projets du code pénal et de procédure pénale : quelle philosophie pour quelle législation ? ».

Zdenka Perović (Monténégro)**Date et lieu de naissance**

9 juillet 1963, à Podgorica (Monténégro)

Langue(s) de travail

Anglais, italien, croate, serbe et bosniaque

Expérience professionnelle

- Bureau du Procureur de district 1989 à 1991, stagiaire.
- Entrepreneuse indépendante 1991 à 1997, dirigeante.
- Ministère du commerce, 1997 à 1998, responsable du contrôle du respect de la réglementation commerciale.
- Ministère de la justice, 1998 à 2003, chef du Service des affaires générales et des finances.
- Bureau du Protecteur des droits de l'homme et des libertés du Monténégro, 2003 à 2014, Secrétaire générale.

Situation/fonction actuelle

Ombudsman adjointe chargée du mécanisme national de prévention de la torture, de la protection contre la torture et de la protection du droit d'être jugé dans un délai raisonnable, nomination le 27 décembre 2014 et prise de fonctions le 20 janvier 2015.

Études

- Faculté de droit de l'Université du Monténégro, 1981 à 1985.
- Examen du barreau, 1996.
- École internationale des droits de l'homme, Varsovie (Pologne), 2004.
- A assisté à toutes les formations professionnelles dans le domaine des droits de l'homme organisées à l'intention du personnel de l'institution de l'ombudsman, depuis la création de celle-ci.

Principales activités professionnelles

Dans toutes ses activités professionnelles, s'est toujours intéressée à la protection des droits de l'homme – d'abord la protection des droits des victimes de violence, en travaillant au Bureau du Procureur, puis la protection des droits des consommateurs.

Dans le cadre de ses fonctions au Ministère de la justice, notamment à l'Institut pour l'exécution des sanctions pénales, s'est familiarisée à la question des droits des personnes privées de liberté.

L'adoption en 2003 de la loi relative au Protecteur des droits de l'homme et des libertés du Monténégro l'a incitée à contribuer directement à la protection des droits de l'homme, en prenant part au travail exigeant que représentait la création de l'institution de l'ombudsman du Monténégro.

Autres activités principales dans les domaines en relation avec le mandat du Sous-Comité pour la prévention de la torture

En tant que Secrétaire générale de l'institution de l'ombudsman, a participé à la mise en œuvre du mandat de l'ombudsman en matière de protection des droits des personnes privées de liberté, et depuis sa nomination au poste d'ombudsman adjointe en 2015, est chargée du mécanisme national de prévention de la torture.

En octobre 2016, a été élue membre du Sous-Comité pour la prévention de la torture pour la période 2017-2020.

Liste des publications les plus récentes dans les domaines en relation avec le mandat du Sous-Comité pour la prévention de la torture

Coauteure :

- Rapport sur la garde à vue (2011). Rapport de l'Ombudsman dans le cadre de l'Examen périodique universel (2012). Rapport spécial sur la situation dans le centre de détention provisoire de Podgorica (2012). Rapports du mécanisme national de prévention pour 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019. Publications : « October protests and the application of police powers », 2016 ; *Guide through Article 6 of the European Convention on Human Rights*, 2019 ; *Article 3 of the European Convention on Human Rights – Prohibition of Torture, Review of the Jurisdiction of the European Court of Human Rights*, 2020.
-